

En 2017, le Transport et l'entreposage réalisent 4,3 % du chiffre d'affaires, hors Activités financières et d'assurance, et emploient 4,0 % des salariés du secteur privé de la Principauté.

261 établissements actifs en 2017

On dénombre 261 établissements au 31 décembre 2017 soit un de plus qu'à fin 2016. Il y a eu au cours de l'année, dix-neuf créations et dix-huit radiations d'établissements dans ce secteur.

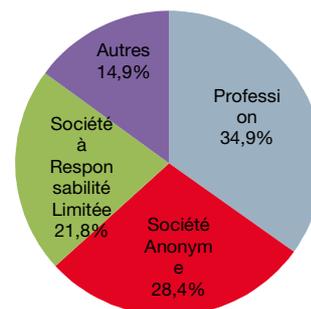
91 établissements sont enregistrés sous la forme Profession : ce sont quasi-exclusivement des chauffeurs de taxis.

La SARL est légèrement sous représentée avec 21,8 % contre 25,8 % pour l'ensemble des établissements actifs de la Principauté au 31 décembre 2017.

Les établissements ont en moyenne 13,6 ans d'existence. Ce sont les Sociétés Anonymes qui ont l'ancienneté moyenne la plus élevée : 23,1 ans.

Les chauffeurs de taxis, en activité au 31 décembre 2017, exercent en moyenne depuis 11 ans.

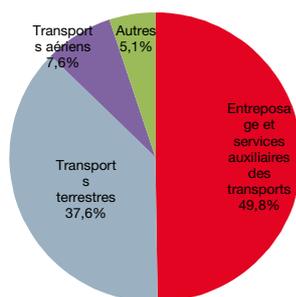
Graphique 1. Répartition des établissements selon la forme juridique en 2017



Sources : Direction de l'Expansion Economique, IMSEE

3,7 % des salariés travaillent dans le Transport et l'entreposage

Graphique 2. Répartition des salariés selon la Division NAF en décembre 2017



Sources : Caisses Sociales de Monaco, IMSEE

72,7 % des salariés du secteur sont des hommes (contre 59,9 % pour l'ensemble des salariés de la Principauté).

Les Français représentent 64,3 % de l'effectif ce qui est assez proche de la répartition des salariés (63,6 %). Seuls vingt-quatre Monégasques travaillent dans le Transport et l'entreposage (1,2 % contre 2,1 % pour l'ensemble des secteurs).

Près des trois quarts des salariés résident dans les Alpes-Maritimes, dont plus d'un quart dans les communes limitrophes. 15,4 % habitent en Principauté.

Avec 1 984 salariés, le secteur du Transport et de l'entreposage est le dixième employeur de la Principauté.

Le nombre de salariés est stable (+1) par rapport au mois de décembre 2016. La Division NAF Transport terrestre a perdu douze salariés mais cette baisse a été compensée par une hausse du nombre de salariés dans les autres Divisions. Le nombre d'heures travaillées annuelles et la masse salariale progressent respectivement de 1,5 % et 1,9 %.

Le nombre d'employeurs (124) est en léger recul (-2).

Avec 987 salariés (soit près de la moitié), la Division NAF Entreposage et services auxiliaires des transports est le principal employeur de ce secteur.

Tableau 1. Répartition des salariés selon la nationalité et le sexe en 2017

	Hommes		Femmes		Total	Poids
Français	978	67,8%	298	55,0%	1 276	64,3%
Italiens	256	17,8%	121	22,2%	377	19,0%
Britanniques	37	2,6%	18	3,4%	55	2,8%
Portugais	29	2,0%	7	1,3%	36	1,8%
Grecs	16	1,1%	10	1,8%	26	1,3%
Monégasques	17	1,2%	7	1,3%	24	1,2%
Autres	109	7,6%	81	14,9%	190	9,6%
Total	1 443	100%	542	100%	1 984	100%

Unité : salarié poids

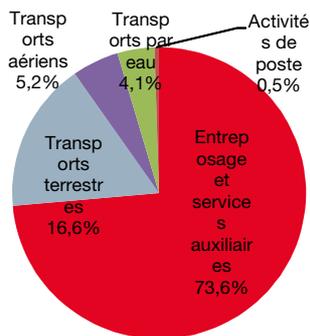
Sources : Caisses Sociales de Monaco, IMSEE

Croissance de 7,8 % du chiffre d'affaires du Transport et de l'entreposage

Le chiffre d'affaires du Transport et de l'entreposage augmente plus sensiblement (+7,8 %) que celui de la Principauté hors Activités financières et d'assurance (+4,2 %).

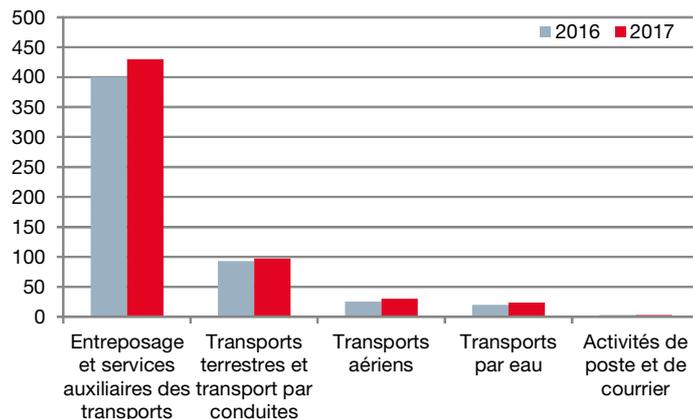
Il représente 4,3 % de celui de la Principauté (4,1 % en 2016). C'est le neuvième secteur en termes de chiffre d'affaires.

Graphique 4. Répartition du chiffre d'affaires du Transport et de l'entreposage par Division NAF en 2017



Sources : Direction des Services Fiscaux, IMSEE

Graphique 3. Chiffre d'affaires du Transport et de l'entreposage par Division NAF en 2016 et 2017



Unité : million d'euros

Sources : Direction des Services Fiscaux, IMSEE

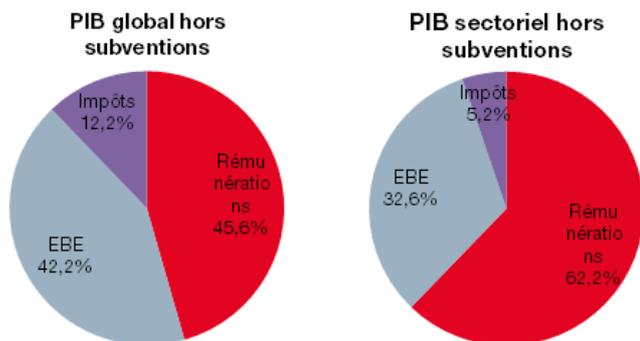
Le chiffre d'affaires de toutes les Divisions NAF est en progression. Mais la croissance est principalement due à celle de l'Entreposage et services auxiliaires des transports qui représente 73,6 % du chiffre d'affaires sectoriel.

Le Transport et l'entreposage, douzième et plus petit contributeur du PIB de la Principauté en 2016

Le Transport et l'entreposage représentent 3,3 % du PIB.

Le PIB sectoriel est en recul (-4,0 %) alors que celui de la Principauté augmente (+3,2 %). La rémunération des salariés est stable mais ce sont l'Excédent Brut d'Exploitation (EBE), les impôts et les subventions qui diminuent.

Graphique 5. Composition du PIB en 2016



Source : IMSEE

Tableau 2. PIB du Transport et de l'entreposage en 2015 et 2016

	PIB 2015	PIB 2016	Variation	Poids 2016
Activités financières et d'assurance	906,0	896,5	-1,1%	16,1%
Act. scientif. et tech., serv. adm. et de soutien	800,7	826,9	3,3%	14,8%
Construction	687,2	799,1	16,3%	14,3%
Activités immobilières	472,5	489,2	3,5%	8,8%
Commerce de gros	518,1	485,4	-6,3%	8,7%
Administration, enseignement, santé et action sociale	386,5	386,7	0,1%	6,9%
Autres activités de services	255,1	353,9	38,7%	6,4%
Hébergement et restauration	357,8	343,6	-4,0%	6,2%
Commerce de détail	319,6	325,1	1,7%	5,8%
Information et communication	239,2	260,6	8,9%	4,7%
Industries manufacturières, extractives et autres	262,5	219,2	-16,5%	3,9%
Transport et entreposage	190,3	182,8	-4,0%	3,3%
PIB en millions d'euros constants	5 395,4	5 568,8	3,2%	100%

Unité : million d'euros constants

Source : IMSEE

La structure du PIB sectoriel montre que ce secteur a une activité à forte main d'œuvre. La rémunération des salariés représente 62,2 % de la richesse créée contre 45,6 % dans le PIB global en 2016. La proportion d'impôts versée est inférieure à la moyenne du PIB.

Définition

- Le secteur « Transport et entreposage » regroupe les activités liées au transport, régulier ou non, de passagers et de marchandises, par rail, par route, par conduites, par eau ou par air et les activités connexes, telles que l'exploitation des infrastructures de transport, la manutention du fret, l'entreposage, etc.
- Ce secteur inclut également la location de matériel de transport avec chauffeur ou pilote, ainsi que les activités de poste et de courrier. Ces dernières comprennent le transport de lettres, paquets et colis en dehors des activités couvertes par le monopole postal (La Poste Monaco étant rattachée à la France, ses effectifs et résultats ne sont pas enregistrés en Principauté), et les services de livraison locale et de messagerie.